



Monsieur le Directeur Académique,

Les injonctions nouvelles concernant le PPMS dans les écoles du département laissent un malaise palpable chez les collègues, tout particulièrement directrices et directeurs. Des exercices répétés, souvent sans aide de personnes compétentes en la matière renforce l'isolement des équipes pour faire face à des situations inédites.

Ainsi, par exemple (sachant qu'il y a autant d'exemples que d'écoles du département) comment assurer la fuite d'élèves de maternelle en pleine sieste ? Comment fuir ? Où ? Les alentours des écoles sont-ils propices ? Et après la fuite, quoi ? Confinement ? Point de ralliement ? Où ça ? Comment ? Par ailleurs, quel accompagnement psychologique apporter aux élèves ? Avant, après ? On fait comment ? Comment font ceux qui au Japon, en Turquie ou aux États-Unis ont un usage expérimenté des pratiques de plans de sécurité dans les structures scolaires ?

Seuls...sont la plupart des directeurs et directrices pour répondre à ces questions et signer des documents qui engagent leur responsabilité. Pour le SNUipp71, cela ne tient pas la route.

La réalisation d'un PPMS d'une structure scolaire est indispensable. Elle l'était d'ailleurs bien avant les attentats de 2015. Les catastrophes nucléaires, les avaries climatiques récentes, ou tout simplement le périmètre SEVESO, justifient à eux seuls que la chose soit prise au sérieux. Pour cela le SNUipp71 demande simplement :

- l'accompagnement d'experts (pour de vrai, pas des listes de noms de personnes indisponibles)
- du temps : report des délais, et temps de décharge pour les directeurs, tout particulièrement des écoles de moins de 4 classes.

D'autre part, ce CTSD de préparation de la rentrée 2016 se tient une semaine après une mobilisation significative de la Fonction Publique. Depuis 5 ans, les fonctionnaires ont perdu 8 % de pouvoir d'achat causé par le gel du point d'indice et l'augmentation des cotisations retraite et santé. Les enseignants français sont parmi les moins bien payés de l'Union Européenne. Ce constat démontre l'urgence d'une réponse à la hauteur sur la question des salaires. La FSU exige le dégel du point d'indice et la revalorisation des salaires et des carrières.

Sur la dotation premier degré dans le département.

La Saône et Loire se voit attribuer 11 postes pour la rentrée 2016. Depuis le changement de majorité politique, le solde du département est resté neutre*. Ainsi, la FSU ne peut que saluer l'arrivée nouvelle de postes dans le département. En effet, la FSU défendra inlassablement le choix d'un

* 2013/+2 , 2014/+1 , 2015/-3

** source : OCDE, Regard sur l'éducation, 2014

service public de qualité. Plus d'enseignants face aux élèves, c'est possible. De l'argent, il y en a, si tant est que le gouvernement ne le distille pas à perte en cadeaux fiscaux aux entreprises non créatrices d'emploi. Ainsi, le modèle éducatif français doit s'inspirer de ce qui se fait de bien, de mieux dans les autres pays de l'OCDE. C'est pourquoi long est le chemin de l'école française pour améliorer le rapport du nombre d'élèves par enseignant. Ainsi, dans l'école primaire en 2012, les pays de l'OCDE avaient, en moyenne, un nombre d'élèves par enseignant de 15,3 , contre 19 élèves par enseignant en France **. Un écart de 6 élèves par enseignant qui s'accroît selon que l'on se trouve en Belgique (12 élèves par enseignant) ou en Suède (11,8 élèves par enseignant). Oui, le chemin est long, mais il est temps pour les enseignants, pour les élèves que le cycle des dotations redevienne positif, durablement.

Sur la répartition des moyens.

Tout d'abord, d'un point de vue logistique, la FSU est attachée à ce que toute rencontre entre élus du personnel et administration se fasse sur la base d'un échange. Ainsi, la FSU71 salue la positive évolution du groupe de travail préalable à ce CTSD, par rapport à celui de l'année dernière.

L'administration a communiqué des hypothèses pour cette carte scolaire. La FSU, après calcul, observe un différentiel positif d'une quarantaine d'ETP. Ainsi, nous nous questionnons sur les intentions de l'administration d'émettre autant d'hypothèses au regard du solde qui en découle. Par ailleurs, la FSU rappelle qu'à l'occasion de cette carte scolaire, elle restera très attentive aux possibilités d'ouverture de postes dans les RASED et de postes de brigade.

* 2013/ +2 , 2014/ +1 , 2015/ -3

** source : OCDE, Regard sur l'éducation, 2014